

Charte achats responsables



Pour le bien de tous

Chez CVE, nous sommes convaincus qu'une entreprise a vocation à créer plusieurs types de richesses qui ne peuvent aller l'une sans l'autre : environnementale, sociale et humaine, économique. Ainsi donc, si nous œuvrons chaque jour pour la pérennité et le déploiement de notre projet industriel, nous souhaitons qu'il ait du sens et soit solidaire dans le temps. Parce que nous considérons l'énergie renouvelable comme un bien commun, qu'il convient de développer collectivement pour préserver au mieux la planète et protéger ceux qui l'habitent.

Fidèle à cet esprit de responsabilité aux racines mêmes de la création de notre groupe, en 2009, nous déployons et structurons, depuis 2020, une démarche ESG autour de cinq piliers : environnement, humain, sociétal, innovation et achat/gouvernance. Dans ce cadre, CVE s'est engagé à respecter et à promouvoir au gré de ses activités les principes relatifs aux droits de l'Homme, au droit du travail, à l'environnement, à la prévention de la corruption et aux achats responsables.

Loin de tout faire-valoir, cet engagement citoyen est un état d'esprit, que nous partageons avec toutes les parties prenantes de CVE, au premier rang desquelles se trouvent nos partenaires. Avec eux, nous voulons faire le choix de la cohérence en adoptant, à l'échelle de nos achats, un management des relations commerciales, d'une part, et une gestion des biens et services, d'autre part, qui soient pleinement éthiques et durables.

Mais pour que cette responsabilité partagée rayonne au cœur de notre organisation, nous devons l'assumer ensemble : collaborateurs et partenaires de CVE. A nos partenaires, nous redisons toute la confiance que notre groupe place en eux. Une confiance exigeante, qui attend d'eux qu'ils s'engagent avec volontarisme, au quotidien, dans le respect de la présente charte.

Par ce document, nous entendons, quant à nous, concrètement faire ce que nous disons et promouvoir par l'exemple, dans notre secteur et au-delà, une nouvelle conception des achats. Pour le bien de tous.

POURQUOI UNE CHARTE ACHATS RESPONSABLES ?

Dis-moi comment tu achètes, je te dirai qui tu es... Les achats disent quelque chose de l'entreprise et de son rapport au monde. Parce qu'ils sont une porte ouverte sur l'extérieur et source de multiples interactions. Parce qu'ils ont, quelle qu'en soit la nature, un impact. Pour que cet impact soit le plus positif possible, CVE a souhaité se doter d'une « Charte achats responsables » comme cadre de référence partagé, qui engage notre groupe et tous ses partenaires.

Pour vivre et partager nos valeurs

Parce qu'elle contribue à la qualité des projets portés par CVE, donc à l'évolution des modèles de production d'énergie renouvelable pour demain, la fonction Achats est essentielle à la compétitivité de notre groupe. Mais au-delà de considérations strictement économiques, notre entreprise a toujours souhaité vivre une aventure humaine fondée sur la responsabilité et l'engagement.

Ces valeurs doivent animer toutes les dimensions de notre organisation, y compris la façon dont nous achetons et usons des ressources. Aussi nous apparaît-il essentiel de partager cet ADN avec nos partenaires, dans le cadre de relations commerciales solidaires fondées sur la confiance réciproque, où l'intérêt de chacun doit toujours s'efforcer de servir le bien commun. De la qualité de ces relations dépendent la vitalité de CVE et sa capacité à avoir un impact positif sur le monde qui l'entoure.

Pour avoir un impact positif

Si une entreprise à vocation à créer de la richesse, chez CVE, la richesse économique n'est qu'un moyen mis au service d'un dessein plus grand, où l'impact social et environnemental de notre groupe entend primer sur tout le reste. Mettre l'humain au cœur de l'énergie de demain, telle est notre raison d'être. C'est pourquoi nous désirons nous engager, par une politique d'achats responsables, en faveur de l'optimisation des ressources dont notre organisation a besoin pour développer son projet, dans un esprit de sobriété à chaque étape de la chaîne de valeur d'un produit ou d'un service. Respect des lois et réglementations, qualité des biens et prestations, épanouissement des personnes ou encore efficience budgétaire : on jugera l'action des collaborateurs et parties prenantes de CVE en matière d'achats, à l'aune de notre impact positif en termes de justice sociale et environnementale, appliquée au secteur des énergies.

Pour engager nos partenaires et leurs sous-traitants

Dans le respect des orientations définies par CVE en matière de RSE et d'éthique au titre de sa démarche ESG, les collaborateurs du groupe s'engagent à vivre concrètement les principes d'égalité de traitement, de transparence et d'indépendance vis-à-vis des partenaires de l'entreprise. Dans cette logique, pour faire des achats un levier puissant au service de la transformation durable de notre secteur, nous voulons embarquer dans notre aventure l'ensemble des partenaires auxquels CVE accorde sa confiance. Pour cela, nous misons sur la réciprocité. En respectant les engagements formalisés dans la présente charte, nous encourageons nos partenaires à faire de même et à s'assurer de les faire respecter auprès de leurs propres sous-traitants par la diffusion des meilleures pratiques. Parce que c'est tous ensemble, dans le respect des droits et devoirs de chacun, que nous parviendrons à amorcer et maintenir une dynamique de progrès en faveur de ce que CVE considère comme étant les piliers d'une politique d'achats responsables : éthique, durabilité, excellence, équité, proximité.

Vous avez dit "Partenaire" ?

Les acteurs qui permettent à l'entreprise de se doter d'équipements ou de constructions, de bénéficier de services ou d'études sont généralement regroupés sous le terme générique de « fournisseurs » ou de « sous-traitants ». Pour CVE, ils sont bien plus que cela : de véritables partenaires, avec lesquels notre groupe a tissé une relation de confiance et sur lesquels il s'appuie chaque jour pour avancer. Dans la

présente charte, le terme « partenaire » se substitue donc à celui de « fournisseur » ou de « sous-traitants ».

NOS ENGAGEMENTS

#1 Ethique

En cohérence avec les principes de la « Charte éthique » du groupe, CVE en appelle à la conscience morale de tous les acteurs du monde des affaires et milite pour une pratique intègre et transparente des achats, seul gage de confiance et de sécurité en matière commerciale. Nous voulons acquérir au juste prix des biens et services respectueux autant des hommes que de la planète à tous les stades de leur élaboration. Pour cela, nous sommes décidés à combattre toute forme d'exploitation du vivant, à lutter contre la corruption et à refuser toute culture de l'arrangement.

CVE S'ENGAGE À...

- **Exclure** toute pratique commerciale illégale ou déloyale.
- **Lutter** contre toute forme de corruption, passive et active, et de trafic d'influence dans nos relations avec nos partenaires.
- **Prévenir** tout conflit d'intérêt, direct ou indirect, susceptible d'être source d'un quelconque profit personnel dans le cadre d'une transaction.
- **Combattre** toute forme d'exploitation de l'Homme, en mettant en place des processus de sélection des partenaires exigeants.
- **Garantir** la confidentialité des informations et données non publiques recueillies dans le cadre des achats.

Par exemple

Afin de pouvoir mesurer de manière tangible les efforts réalisés par nos partenaires réguliers sur le volet RSE, nous nous engageons à les faire auditer par un organisme indépendant et à suivre l'évolution de leur politique RSE dans le futur.

#2 Durabilité

En sa qualité d'acteur de la transition énergétique, CVE s'inscrit dans une vision de long terme. Pour nous, le temps long est synonyme de fiabilité dans la relation que nous tissons avec nos partenaires, mais aussi de durabilité comme critère de choix appliqué à nos achats pour la préservation de notre environnement social et environnemental.

CVE S'ENGAGE À...

- **Entretenir** une relation loyale et constructive avec l'ensemble des partenaires, fondée sur le dialogue permanent et la transparence, et propice à la coopération dans la durée autour d'enjeux partagés.
- **Privilégier**, chaque fois que possible, la résolution amiable des litiges avec la volonté de préserver la valeur de la relation établie avec chaque partenaire.

- **Adopter** un processus de sélection qui valorise l'engagement social et environnemental des partenaires et prestataires candidats, au profit notamment des circuits courts et de l'économie circulaire.
- **Choisir** chaque fois que possible des produits écoconçus, dont la durée de vie est allongée, la réparation facilitée et le réemploi ou recyclage maximisé.
- **Apprécier** l'ensemble des coûts et impacts sur toute la durée du cycle de vie d'un produit ou d'un service dans le cadre de l'attribution d'un marché.

Par exemple

Lorsque nous choisissons nos partenaires ou sélectionnons une offre dans le cadre d'un projet, nous informons les entreprises qui ne sont pas retenues des raisons de notre choix. Par ailleurs, jamais nous ne consultons une entreprise dont nous savons par avance que l'offre ne pourrait être retenue.

#3 Excellence

L'excellence n'est pas une fin en soi, mais un moyen au service d'une cause qui dépasse la simple quête de performance technique ou financière. Dans le domaine de ses achats comme ailleurs, CVE tend vers l'excellence sociale et environnementale, afin de donner à son action un sens et une utilité à même d'influer sur le destin énergétique de nos sociétés, tout en répondant au mieux aux attentes des clients et du marché. Sur ce chemin exigeant, nous travaillons chaque jour à proposer un haut niveau de service et à développer des solutions toujours plus innovantes, tout en attendant de nos partenaires qu'ils nous aident à vivre cette exigence.

CVE S'ENGAGE À...

- **Faire** de nos partenaires de véritables alliés, qui nous aident à grandir et à nous améliorer, afin de toujours tendre plus vers l'excellence au service de la compétitivité de notre entreprise.
- **Mettre en place** des outils de sélection des partenaires intégrant des critères de qualité et favorisant les offres mieux-disantes.
- **Évaluer** les risques et opportunités en matière d'achats pour fixer des priorités d'actions dans le sens d'une responsabilité toujours plus grande de l'entreprise.
- **Assurer** un suivi bienveillant des partenaires par la mise en place d'outils et procédures pertinents.

Par exemple

À l'issue de chaque projet, nous organisons avec nos partenaires majeurs une réunion de retour d'expérience, dont l'objet est de poser ensemble un regard croisé sur les difficultés rencontrées et partager les pistes d'amélioration.

#4 Équité

En interne comme en externe, CVE s'évertue à envisager chaque situation sous l'angle particulier de l'équité, par une réponse adaptée aux enjeux en présence, qui prenne en compte tout à la fois la spécificité du contexte et la singularité des acteurs concernés. Animés par ce désir d'équité, nous nous efforçons de bâtir, avec nos partenaires, une relation équilibrée et réciproque, en plaçant l'égalité des chances et la transparence au cœur de la démarche Achat. Parce qu'on a tous à y gagner.

CVE S'ENGAGE À...

- **Établir** un cadre méthodologique ouvert et loyal, qui stimule une saine concurrence.
- **Sélectionner** nos partenaires de façon objective et impartiale, selon des critères prédéfinis connus de tous.
- **Diversifier** le panel de nos partenaires de façon à éviter au maximum toute dépendance économique ou monopole technique de la part d'un prestataire.
- **Former** les acheteurs et veiller aux compétences de l'ensemble des collaborateurs, pour optimiser les processus d'achat en interne et contribuer à la performance des relations avec nos partenaires.
- **Communiquer** sur la politique d'achat et sensibiliser les partenaires aux principes éthiques défendus par CVE, ainsi qu'aux engagements de chaque partie.

Par exemple

Lors de la crise sanitaire, certains de nos partenaires ont connu des retards en raison de difficultés d'approvisionnement de la part de leurs propres sous-traitants. Au vu du contexte mondial compliqué, nous avons jugé que, leur faute n'étant pas avérée, il n'y avait pas lieu d'appliquer les pénalités que nos contrats nous permettaient de leur réclamer. Ceci a permis de consolider notre relation mutuelle. Par la suite, ils ont également admis nos propres contraintes (décalages de certains chantiers) sans nous réclamer non plus de dédommagement.

#5 Proximité

Nous le savons : le développement des circuits courts est une des clés qui nous ouvrira les portes de la transition écologique. À son échelle, CVE privilégie chaque fois que possible la proximité. Une proximité humaine, envers ses équipes comme ses clients et partenaires. Une proximité locale, sur la base d'un modèle de production décentralisée, mais également d'une politique d'achats qui soutienne prioritairement le développement et l'économie des territoires. Soit un processus Achat orienté vers une création de valeur la plus proche de nos installations de production.

CVE S'ENGAGE À...

- **Favoriser** l'émulation locale en développant un réseau de partenaires au plus près des projets.
- **Privilégier** autant que possible les partenaires locaux et les circuits courts.
- **Rechercher** des solutions locales pour la valorisation des déchets consécutifs aux achats.
- **Réserver** une partie du budget achats aux entreprises adaptées ou établissements et services d'aides par le travail.
- **Encourager** l'innovation française dans le domaine des énergies renouvelables en soutenant la filière nationale.

Par exemple

Nous répondons régulièrement à des Appels à Manifestation d'Intérêt émises par les collectivités. Face au défi de la fracture sociale, nous nous engageons systématiquement à travailler avec des structures locales et à promouvoir l'insertion professionnelle ainsi que la formation sur nos chantiers.

ENSEMBLE

Qu'on ne s'y trompe pas ! Bien plus qu'un simple code de bonne conduite, la « Charte achats responsables » de CVE est un contrat. Un contrat passé entre notre groupe, chacun de ses collaborateurs et l'ensemble des partenaires de l'entreprise. Un contrat qui exige conviction et engagement de la part de tous.

Nous le savons, sans confiance mutuelle ni solidarité, nous manquerions fatalement notre but : participer à la construction d'une société plus juste en répondant, là où nous sommes, à l'urgence sociale et environnementale.

C'est donc ensemble, et ensemble seulement, que nous parviendrons à faire de l'entreprise un lieu de croissance qui ne soit pas seulement économique. À commencer par nos achats, de façon qu'ils contribuent concrètement à un développement véritablement durable des territoires par les énergies renouvelables.

Il ne tient qu'à nous d'avancer collectivement dans cette même direction en faisant nôtre la présente charte. Qu'elle soit pour chacun un guide et une invitation à la responsabilité pour tous, afin de traduire nos paroles en actes. Mieux, en impact.

POUR AVANCER...

Ce document fait référence à la « Charte éthique » de CVE. Pour prendre connaissance de son contenu, nous vous invitons à vous rendre sur le site de CVE, ou à demander un exemplaire à votre interlocuteur habituel ou par mail à : contact@cvegroup.com

Pour toute question relative à la « Charte achats responsables » de CVE ou tout complément d'information, nous vous invitons à prendre directement contact avec votre interlocuteur habituel ou par mail à : contact@cvegroup.com